Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212202808-20251203-20251208C-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 3 Décembre 2025** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 28/11/2025
Membres en exercice : 11 Présents : 8 Pouvoirs : 10

Présents : Ronan TRELLU, Allain HOUEL, Liliane SIMON, Nathalie GUÉRIN, Jean-Marc ROUXEL, Anne-Sophie LEROUX, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD
Absents excusés : Virginie FAUCARD (pouvoir à Jean-Marc ROUXEL), Nathalie ERMEL (pouvoir à Allain HOUEL)
Absent : Xavier LE CUDENNEC
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2025.12.08 – FINANCES- EQUIPEMENTS SPORTIFS BOIS DU TERTRE – SOLLICITATION SUBVENTION DETR 2026

M. le Maire explique qu'il serait intéressant d'équiper le Bois du Tertre d'agrès fitness multigénérationnel.

Il rappelle que le bois est déjà pourvu d'un parcours fitness mais que les nouveaux agrès projetés seraient implantés autour de la tyrolienne et seraient accessible à davantage de personnes y compris les séniors.

M. le Maire présente le plan de financement prévisionnel :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AU 03.12.2025

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Montant HT	Libellé	Montant
5 agrès + panneau d'informations . le rameur . le ski de fond . la bicyclette . entrainement du torse . flexion des bras	5 595.00 €	DETR (30%)	2 730.60 €
		Autofinancement	6 371.40 €
la pose	3 507.00 €		
Total	**9 102.00 €**	**Total**	**9 102.00 €**

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Avril 2026 : signature du devis
- Mai/juin : pose des agrès au Bois du Tertre
- Juillet 2026 : Mise en Service

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212202808-20251203-20251208C-DE

✓ **Décision :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE le projet présenté ci-dessus**
- **DECIDE de réaliser l'acquisition d'agrès fitness multigénérationnels et la réalisation des travaux de pose**
- **VALIDE le plan de financement et le calendrier de l'opération présentés ci-dessus**
- **SOLLICITE la DETR 2026 pour la réalisation de ce projet**

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire,
Ronan TRELLU

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 22.12.2025.
Le Maire,
Ronan TRELLU



